

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Norme américaine de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 10-janv.-2025 Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Free Form Detailer

Smooth-Solv

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-7919

Numéro UN ou numéro

d'identification

1268

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Aide à la sculpture et solvant

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Smooth-On, Inc, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Liquides inflammables	Catégorie 3
Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Danger par aspiration	Catégorie 1

Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H340 - Peut induire des anomalies génétiques

H350 - Peut provoquer le cancer

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Tenir au frais.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

NE PAS faire vomir.

En cas d'incendie : Utiliser du CO2, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	50 - 100	*
2-Butoxyéthanol	111-76-2	10 - 30	*
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	1 - 15	*

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation

En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Transporter la victime à l'air frais. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rincage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter toute aspiration. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

de premiers secours

Protection individuelle du personnel Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficultés respiratoires. Toux et/ ou **Symptômes**

respiration sifflante. Vertiges. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation

de brûlure.

Effets de l'exposition Peut provoquer le cancer. Effets mutagènes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes. Note au médecin

Du fait du risque d'aspiration, ne pas faire vomir ni effectuer de lavage gastrique, sauf

lorsque la prise de risque est justifiée par la présence de substances toxiques

supplémentaires.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Incendie majeur

Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool. PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

chimique

Dangers spécifiques dus au produit Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et

l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner

une sensibilisation par contact avec la peau.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Oui.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. et précautions pour les pompiers

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel

> requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher

sur la matière déversée. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la

matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs.

Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondairesNettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Les composants suivants sont les seuls composants du produit au-dessus du seuil (ou du niveau contribuant à la classification de danger du mélange) qui présentent une valeur limite d'exposition applicable à la région à laquelle la présente fiche de données de sécurité est destinée ou une autre valeur limite recommandée. À notre connaissance, les autres constituants pertinents n'ont pas de valeurs limites d'exposition connues d'après les sources ci-répertoriées.

Nom chimiq	ue TLV ACGII	H OSHA PEL	NIOSH
2-Butoxyétha	nol TWA: 20 pp	m TWA: 50 ppm	IDLH: 700 ppm
111-76-2		TWA: 240 mg/m	n ³ TWA: 5 ppm
		(vacated) TWA: 25	ppm TWA: 24 mg/m ³
		(vacated) TWA: 120 i	mg/m³
		(vacated) Sk*	-

	Sk*	

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH
2-Butoxyéthanol	200 mg/g creatinine - urine (Butoxyacetic acid with
111-76-2	hydrolysis) - end of shift

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques

Douches Rince-oeils

Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.

Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de

protection chimique. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire

Protection des mains

Il est nécessaire de choisir et de porter une protection respiratoire appropriée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être

nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Liquide Couleur transparent

Odeur Pétrole léger / solvant

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) pН Aucun(e) connu(e)

pH (en solution aqueuse)

Point de fusion / point de

Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible

congélation

Taux d'évaporation

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e)

d'ébullition Point d'éclair

> 43.889 °C / 111 °F Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible

Inflammabilité Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures

Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucun(e) connu(e) Densité relative Aucun(e) connu(e) 0.78 Négligeable Hvdrosolubilité Aucun(e) connu(e) Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Aucun(e) connu(e)

Viscosité cinématiqueAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Viscosité dynamique< 100 Centipoise</th>Aucun(e) connu(e)

Autres informations

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse molaire
Teneur en COV
Densité de liquide
Masse volumique apparente
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas

d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Toxique par inhalation. (d'après les composants).

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

provoquer une irritation. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants).

Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

peau. Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut

entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficultés respiratoires. Toux et/ ou

respiration sifflante. Vertiges. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

<u>Toxicité aiguë</u> Toxique par inhalation.

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 2,657.10 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 2,375.20 mg/kg
ETAmél (inhalation-vapeurs) >10 mg/l
ETAmél > 1 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9	> 6000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
2-Butoxyéthanol 111-76-2	= 470 mg/kg (Rat)	= 435 mg/kg (Rabbit)	3 mg/l (Vapor)
(R)-p-Mentha-1,8-diène 5989-27-5	= 5200 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-
	= 4400 mg/kg (Rat)		

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation

cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère

irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Contient un mutagène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles

pour les composants. Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles

pour les composants. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme

cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyéthanol 111-76-2	A3	Group 3	-	-
(R)-p-Mentha-1,8-diène	-	Group 3	-	-

_			
Π	E000 27 E		
- 1	5989-27-5		

Légende

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétéeAucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Foie, Rein, Système respiratoire, Yeux, Peau, Système nerveux central, Sang, système

hématopoïétique.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Effets interactifs Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		micro-organismes	
Naphta lourd (pétrole),	-	LC50: =2200mg/L (96h,	-	-
hydrotraité		Pimephales promelas)		
64742-48-9				
2-Butoxyéthanol	-	LC50: =1490mg/L (96h,	-	EC50: >1000mg/L (48h,
111-76-2		Lepomis macrochirus)		Daphnia magna)
		LC50: =2950mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
(R)-p-Mentha-1,8-diène	-	LC50: 0.619 -	-	-
5989-27-5		0.796mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =35mg/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
2-Butoxyéthanol	0.81
111-76-2	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	4.38

inutilisés

5989-27-5

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations Déchets de résidus/produits

locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper,

percer ou souder les récipients.

Statut de déchets dangereux selon Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux l'État de Californie, États-Unis

Distillats de pétrole, n.s.a. (Naphtha Solvent)

Distillats de pétrole, n.s.a. (Naphtha Solvent)

Distillats de pétrole, n.s.a. (Naphtha Solvent)

par l'État de Californie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT, États-Unis Réglementé

Numéro UN ou numéro 1268

d'identification

Nom d'expédition Distillats de pétrole, n.s.a. (Naphtha Solvent)

3

3

Classe(s) de danger pour le

transport

Groupe d'emballage Ш

Réglementé

Numéro UN ou numéro 1268

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Classe(s) de danger pour le

transport

Groupe d'emballage Ш

IATA Réglementé

Numéro UN ou numéro 1268

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Classe(s) de danger pour le

transport

Groupe d'emballage Ш

Réglementé 1268

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Classe(s) de danger pour le

transport

Groupe d'emballage Ш

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

3

Inventaires internationaux

TSCA Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. DSL/NDSL Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **EINECS/ELINCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **ENCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **IECSC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **KECI** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **PICCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. AIIC Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **NZIoC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques **EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques **AIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels **NZIOC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des

États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %	
2-Butoxyéthanol - 111-76-2	1.0	

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des

États-Unis

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-Butoxyéthanol 111-76-2	Х	X	X
(R)-p-Mentha-1,8-diène 5989-27-5	X	-	-

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

Dangers pour la santé Inflammabilité 0 Instabilité 0 NFPA Dangers particuliers -

Dangers pour la santé Inflammabilité 0 **Protection individuelle** HMIS Dangers physiques 0 3 *

Légende de l'astérisque Danger chronique *= Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT : Toxicité spécifique pour

certains organes cibles

ETA: Estimation de la toxicité aiguë CL50: Concentration létale médiane

LD50: Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation « Peau »

Sensibilisants

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Date de révision 10-janv.-2025

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Page 13 / 13